



Department
for Culture
Media & Sport

Royaume Uni: Document Officiel
Révision du Cadre réglementaire pour les
communications électroniques

Septembre 2015

Révision du Cadre réglementaire pour les communications électroniques

Le Royaume Uni accueille la stratégie pour le marché unique numérique de la Commission Européenne, ainsi que l'ambitieuse révision du cadre réglementaire sur les communications électroniques. Dans ce document officiel sur le cadre réglementaire, le Royaume-Uni présente ses objectifs généraux et questions prioritaires à prendre en compte lors de cette révision. Le Royaume uni a publié un document officiel sur l'économie numérique en janvier 2015, reconnaissant que les communications électroniques sont essentielles à la réussite du marché unique numérique. Ce document officiel sur le cadre réglementaire s'aligne dans le même contexte.

Les communications électroniques ont considérablement changé depuis la dernière révision du cadre réglementaire en 2007 : les utilisateurs perçoivent la connectivité à internet de plus en plus comme un droit et de moins en moins comme un privilège, de nouvelles technologies et des prestataires non-traditionnels ont vu le jour, et les structures du marché ont évolué à travers l'Europe. Il est désormais indispensable de s'assurer que le nouveau cadre réglementaire puisse suivre ce rythme de changement et qu'il soit à l'abri des réflexes provoqués par certains risques indissociables du changement.

La dérégulation, là où elle n'endommage pas les intérêts des consommateurs et ne compromet pas la sécurité publique, devrait être le point de départ pour développer un cadre réglementaire plus simple et plus proportionné. Le nouveau cadre réglementaire devrait encourager l'innovation et l'investissement du secteur privé dans les infrastructures et les services de télécommunications numériques, afin de satisfaire la demande des consommateurs et éviter de créer un fardeau sur les services publics. L'efficacité des réseaux devrait être jugée par l'expérience des utilisateurs, et non par la vitesse de connexion uniquement. Ceci est indispensable pour encourager le marché à améliorer ses normes. La concurrence restera le moyen le plus efficace pour obtenir les résultats souhaités, mais il faut reconnaître qu'il existe des limites à l'investissement commercial. Le cadre réglementaire doit aussi respecter les compétences des Etats membres ainsi que leur capacité à imposer des obligations adéquates sur les fournisseurs d'accès à internet.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission devrait envisager comment créer un cadre réglementaire stable, équilibré mais aussi flexible. Les éléments importants à prendre en compte seront : la suppression des obstacles à l'investissement et à l'innovation, la fréquence des révisions de marché, et la base pour les recours réglementaires. Il sera important d'assurer la protection des consommateurs et leur

capacité à changer de prestataires de services, de tenir compte des changements des besoins des consommateurs et l'augmentation de la souscription aux offres groupées. Une priorité devrait être d'établir une "Directive relative aux données à caractère personnel" plus simple and plus ciblée, qui allie la protection des données des utilisateurs à la protection de la sécurité publique. La Commission devrait aussi envisager le rôle que pourrait jouer une "Obligation de service universel" pour la transmission à haut débit. L'utilisation des fréquences devrait être harmonisée par le biais de la coordination plutôt que par la législation obligatoire.